

RC2325 Traversée de La Chaux-du-Milieu**Éléments déterminants**

- Demande de la commune de La Chaux-du-Milieu de réduire au maximum les problèmes liés aux importantes quantités d'eau acheminées par temps de fortes pluies au travers du bassin versant de La Cornée, situé au sud du village.
- Amélioration de l'évacuation des eaux de surface de la route qui peinent à s'évacuer correctement en cas de fortes précipitations et qui s'écoulent le long du bord nord de la route, engendrant notamment des risques d'accident liés à l'aquaplanage.
- Mise en place d'un système de récolte des eaux de surface, qui vont actuellement se déverser sur les biens-fonds situés en contrebas de la chaussée.

Projet

La modification de la route cantonale 2325 a porté sur environ 300 m et comprenait :

- la correction et la réfection de la planie de la chaussée,
- la réalisation de portes d'entrée sur la route cantonale 2325 en Ouest et en Est de la localité,
- la correction de la géométrie et du régime de priorité du carrefour avec la route cantonale 2328, pour augmenter la visibilité et réduire la vitesse du trafic en entrée de localité,
- la mise en place d'un système d'évacuation des eaux de surface adéquat.

Mobilité douce

Compte-tenu des contraintes formées par le milieu bâti confinant la route, il n'a pas été possible d'ajouter des aménagements spécifiques pour les cycles. En revanche, un trottoir a pu être aménagé. Ceci est en conformité avec les mesures préconisées dans le plan directeur cantonal de mobilité cyclable (PDCMC) qui ne prévoit pas, hormis le balisage, d'aménagements particuliers pour la mobilité douce sur la RC2325.

Réalisation des travaux

La réalisation de ces travaux de réaménagement a eu lieu en 2018.

Coût du projet

Le coût net des travaux s'est élevé à CHF 950'000.

Crédit [12^{ème} étape de restauration et d'aménagement des routes cantonales](#)

Voir site internet SPCH – [Projets routiers](#)